62e ANNEE. — N° 57 VENDREDI 12 MAI 1922

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... } 80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... }
RÉCLAMES 3e page (— d° —)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le bilan actuel de la Conférence : on s'est détourné des buts primitifs. — Les surprises désagréables. — Lloyd George et l'avenir de l'Entente franco-britannique.

La Conférence de Gênes vient d'entrer dans le second mois de son existence.

Il n'est pas sans intérêt de dresser le bilan de l'œuvre accomplie jusqu'ici.

Pour l'apprécier sainement, commençons par rappeler le double but assigné primitivement à la Conférence.

Il s'agissait :

d'une part, d'enrayer la dépréciation du mark, sans retirer à l'Allemagne sa capacité de production ;

d'autre part, de rétablir la Russie dans la situation d'un client solvable, sans conférer aux bolchevistes de nouveaux moyens de poursuivre leur périlleuse propagande révolutionnaire.

Or, on peut l'affirmer, ni l'un ni l'autre de ces deux buts n'a été atteint.

Bien mieux, l'allure adoptée par les négociations permet de prédire qu'on ne réussira pas mieux demain qu'hier.

En effet, aucun espoir d'abord de limiter la concurrence allemande, en mettant un terme à la dévalorisation du mark.

Le jour même où s'ouvrait la Conférence, le Reich signifiait aux Alliés son refus catégorique de consentir aux mesures qui assainiraient sa situation financière.

Depuis lors, la position de Berlin n'a point varié.

Quant à la restauration de la Russie, les Soviets ont tout fait pour la rendre impossible.

Ils ont refusé d'accepter les résolutions de Cannes.

Ils entendent maintenir leur position de propagandistes révolutionnaires.

Ils repoussent toutes garanties du droit de propriété.

En définitive, la Conférence de Gênes avait deux problèmes à résoudre Aucun d'eux ne l'a été.

⁂

Par contre, nous nous trouvons en présence de deux événements tout à fait imprévus : la conclusion d'un accord germano-russe et la menace de rupture de l'entente franco-britannique.

Nous avons dit ce qu'il convenait de penser de la collusion germano-russe : elle n'accroît nullement les risques de conflit, mais elle a l'avantage d'éclairer nettement une situation existante, et, par suite, nous permet d'aviser.

Quant à la menace de Lloyd George, c'est une simple manœuvre : Quel déplorable prétexte à rupture que celui qu'il invoque, notre rapprochement de la Belgique !

Le Premier anglais voudrait effectivement se séparer de nous, qu'il chercherait une autre raison : sur ce terrain, la grande majorité de l'opinion britannique ne le suivrait pas.

La vérité c'est que Lloyd George ne sait plus à quel saint se vouer. Il sent s'effondrer la Conférence et il voudrait, autant que possible, se tirer indemne de l'aventure, en nous réservant aimablement les frais de la rupture.

Cette tactique ne doit pas nous surprendre : elle a jusqu'ici si parfaitement réussie ! la France s'est toujours tellement empressée à payer le bévues de l'Angleterre !

Mais aujourd'hui, il y a quelque chose de changer dans notre façon de procéder : le rôle de suicidé par persuasion est définitivement abandonné !

⁂

Nous doutons d'ailleurs qu'en son for intérieur Lloyd George veuille se séparer de la France : nous croyons plutôt qu'il veut, dans toute la force du terme, collaborer avec la France.

Mais il y a collaboration et collaboration.

On peut travailler de concert sur un pied d'égalité, ou, au contraire, l'un suivant servilement les suggestions de l'autre.

Lloyd George n'admet que cette seconde méthode : il faut qu'il soit en tout et partout le premier, le chef, le maître. Les autres n'ont qu'à obéir.

Mais ce n'est pas à dire qu'il tienne pour négligeable l'appui français. La meilleure preuve ? C'est la Conférence de Gênes elle-même.

N'est-elle pas née au terme d'une pénible expérience faite par l'Angleterre, à savoir qu'elle ne pouvait, seule, renouer des relations, même simplement économiques, avec les Soviets ?

Pendant des mois et des mois, Lloyd George s'est prêté avec Moscou à toutes les compromissions pour obtenir l'ouverture du marché russe. Maintes fois, il a même *oublié* les intérêts de la France au cours de ses négociations, dans son âpre désir d'accaparer pour lui seul la clientèle russe.

Tous ses efforts furent vains, comme inutiles toutes ces abdications.

C'est alors, mais alors seulement, qu'il a conçu l'entreprise de Gênes, pour nous enchaîner à sa suite avec tous les Alliés. Il a compris que le concours de la France était indispensable.

Mais ce concours, nécessaire *pour lui*, il a voulu nous le présenter comme un don *de sa part*, et nous le faire payer en conséquence !

Nous n'avons pas été dupe.

Dès l'abord, le gouvernement français a deviné qu'on souhaitait sa contribution financière sans la moindre compensation. De là, sa réserve; de là, ses objections.

Au total, Lloyd George a tenté de nous manœuvrer. Il n'a pas pu. D'où son mécontentement. D'où, aussi, sa nouvelle manœuvre : la menace de traiter séparément avec Moscou.

Mais cette menace, nous n'avons pas à la redouter plus que les précédentes : ce serait le retour à la méthode que Lloyd George a vainement tenté d'appliquer durant des mois, méthode qui a fait complètement faillite. Lloyd George ne peut vouloir y revenir.

Mais tout cela comporte pour nous une leçon : nous n'avons pas à nous inquiéter des menaces britanniques. Lloyd George pratique le chantage.

Sachons lui résister et rester nous-mêmes.

Un avenir prochain doit amener un revirement complet.

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

A Gênes

Le correspondant du « Daily Chronicle », journal officieux de M. Lloyd George à Gênes, télégraphie : « Les deux ou trois jours qui vont suivre décideront du sort de la Conférence et peut-être d'autre chose aussi ! » Selon le correspondant, on entendrait sortir de la bouche de chacun à Gênes : « M. Barthou est revenu pour faire échouer la Conférence et en rejeter la responsabilité sur les Russes. »

Nous avons isolé la France déclare le ministre de la Reichswehr

Le ministre de la défense nationale Gessler a parlé, à Hambourg, devant une assemblée du parti démocrate. La politique d'exécution du gouvernement de Berlin, a-t-il déclaré, n'a eu pour but que de gagner du temps afin de démontrer à nos ennemis que leurs exigences étaient inacceptables ; cette politique a donné des résultats. Si la France voulait maintenant entreprendre une expédition militaire contre l'Allemagne, l'Angleterre et les autres Etats n'y mettraient sans doute aucune opposition, mais refuseraient à la France tout appui, surtout l'appui moral.

Une lettre de M. Poincaré à l'ambassadeur d'Angleterre

M. Poincaré a écrit une lettre à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, lui déclarant que M. Lloyd George s'était mépris sur la portée véritable de l'attitude de la France à la Conférence de Gênes, à propos de l'incident belge.

« Personne en France, déclare le chef du gouvernement français, n'a oublié le service rendu par l'Angleterre au cours de la guerre. Il ne s'est pas agi pour la France de faire un choix entre deux alliés. Sa décision a été dictée par une pure question de principe, qui est le respect de la propriété. »

La délégation hongroise s'en va

La majorité de la délégation hongroise a quitté Gênes, les pourparlers économiques étant terminés. Le ministre des affaires étrangères, comte Rancy, reste à Gênes pour assister aux délibérations de la commission politique.

Le représentant hongrois auprès du Quirinal, comte Memés, est nommé second délégué.

M. Lloyd Georges ne songe pas à écrire ses mémoires

L'information publiée par un journal français, selon laquelle M. Lloyd George pense à se retirer de la politique et aurait accepté d'un éditeur l'offre de 80.000 livres sterling, pour écrire ses mémoires, manque entièrement de confirmation dans les milieux autorisés de Londres.

Un soldat anglais assassiné à Breslau

On mande de Breslau qu'un soldat anglais, qui visitait les puits de la « Antonin Hutte », a été tué par des membres d'une organisation d'autoprotection. A la suite de cet attentat, les autorités alliées ont fait procéder à diverses arrestations.

L'Allemagne en Russie

Répondant à une question posée par le lieutenant-colonel James, lord Winterton, sous-secrétaire d'Etat pour l'Inde, a déclaré mardi soir, à la Chambre des Communes, qu'il ignorait si le représentant diplomatique de l'Allemagne en Russie était un ancien directeur des établissements Krupp, mais qu'il était en mesure d'annoncer qu'une concession dont il ne connaissait pas la nature avait été accordée à cette firme par le gouvernement bolchevik.

Le procès des socialistes russes

Suivant le « Drapeau Rouge » le comité exécutif de l'Internationale communiste a demandé au commissariat de la justice à Moscou d'admettre MM. Vandervelde et Paul-Boncour, en qualité de défenseurs des socialistes révolutionnaires russes dont le procès commencera à Moscou le 23 mai.

Le gouvernement des Soviets aurait fait droit à cette requête.

Pourparlers commerciaux franco-espagnols

Les délégués commerciaux franco-espagnols ont recommencé les négociations relatives à la convention commerciale. Il est probable que le ministre d'Etat présidera la prochaine réunion.

L'Espagne au Maroc

Dimanche matin, deux fortes colonnes, dirigées par le général Marzo et le colonel Serrano, sous les ordres du général Manzana, sont parties de Amaan, protégées par de l'aviation, de l'artillerie et des mitrailleuses. Les troupes indigènes ont culbuté l'ennemi, qui a présenté une résistance plus faible que les jours derniers. Elles ont occupé diverses positions, dans le Yébal Buhazem, qu'elles ont aussitôt fortifiées. La colonne San-Jurjo a occupé Haddatin et Aïn-Faya. L'ennemi a été sévèrement châtié. Un officier a été tué, ainsi que huit soldats. Il y a eu 65 blessés.

Le retour du maréchal Joffre

Le maréchal est arrivé à Paris, à 16 h. 3, par la gare du Nord, venant des Etats-Unis, par Liverpool, Londres et Calais. Le maréchal, vêtu de l'ancienne tenue, pantalon rouge et dolman noir, a été salué à sa descente du train par les représentants de l'ambassade du Japon à Paris, et par ses amis personnels.

Du pétrole en Auvergne

Les sondages que l'Etat a entrepris, près de Clermont-Ferrand, pour découvrir du pétrole, sont arrivés à 800 mètres de profondeur et, depuis quelques jours, il y avait une montée de quelques litres de pétrole par jour. Mardi seulement, le débit s'est accru et on a recueilli, en quelques heures, 300 litres de pétrole très fluide.

M. Glangeaud, professeur à la Faculté des sciences, chargé du contrôle scientifique de ces recherches, estime ce premier résultat très intéressant.

Mort d'un député

M. Gabriel Despax, député des Landes, ancien maire de Dax et conseiller général du canton de Pissos, est décédé dans cette localité, où il se trouvait en tournée électorale, à l'âge de 44 ans.

Avocat, M. Despax avait été maire de Dax de 1913 à 1919, et élu député en 1919, sur la liste radicale socialiste.

Le microbe de la vaccine est trouvé

Les recherches entreprises jusqu'ici pour isoler et cultiver le microbe de la vaccine n'avaient donné que de médiocres résultats. Les cultures obtenues à partir des sécrétions de pustules vaccinales étaient souillées de microbes d'infection secondaire, parmi lesquels le virus de la vaccine ne pouvait être identifié.

M. Plotz est parvenu à obtenir une culture pure de ce virus en cultivant le sang d'un animal atteint de vaccine et M. Roux vient d'exposer devant l'Académie des sciences les caractéristiques de ce micro-organisme. Il apparaît au microscope sous la forme de petits points dont le diamètre ne dépasse pas un millième de millimètre et inoculé au lapin il reproduit la vaccine.

CHRONIQUE LOCALE

L'ÉLECTION DE CAHORS-SUD

Nous avons, dans un de nos derniers numéros, expliqué notre attitude vis à vis du scrutin du 14 mai dans le canton Sud de Cahors. Nous disions notre intention de rester étranger à une discussion qui nous paraissait être, avant tout une querelle de personne et d'intérêts privés. Ce point de vue n'a pas changé.

Mais la situation est différente ou du moins on veut la faire paraître différente, puisque certains milieux prétendent qu'une question de *principe* se pose à propos de ce scrutin. Dès lors le public Cadurcien ne comprendrait pas que le *Journal du Lot* ne fît pas les réserves qui s'imposent. C'est pour nous une question de dignité et de loyauté. Voici les faits :

Mercredi matin, deux placards ont été affichés sur les murs de Cahors. L'un annonce que les « groupements républicains » se sont prononcés pour la candidature Tassart. Nous nous contentons pour l'instant de contester la valeur de ce patronage, sur lequel nous pourrions avoir l'occasion de revenir.

La deuxième affiche dénonce le péril que fait courir à la République la candidature Gayet et adjure les républicains de sauver Marianne en votant pour M. Tassart.

Cela devient exorbitant !

Les républicains désintéressés en ont assez de cette poignée d'intrigants qui, toutes les fois que leurs petits intérêts personnels sont menacés, crient que la République est en danger ! Combien de fois ne l'ont-ils pas sauvée de cette façon ! Mais qui donc comptent-ils prendre pour dupes cette fois ? A qui prétendent-ils faire croire que le régime républicain est en danger parce qu'il se peut que X remplace Y dans son fauteuil molesquiné de Conseiller général ! M. Tassart n'est pas la « pierre angulaire » de la République ! Les Cadurciens se rappellent suffisamment sous quel patronage M. Tassart est entré dans la carrière politique, pour que les électeurs puissent se méprendre.

En tout cas, il y a là un piège grossier que le *Journal du Lot* ne pouvait pas ne pas signaler. Laisser s'accomplir la manœuvre, c'est en être complice. Que les électeurs votent comme ils l'entendront, cela nous laisse indifférent dans les circonstances actuelles, mais le *Journal du Lot* se devait à lui-même et devait aux électeurs Cadurciens de formuler les réserves qui précèdent.

Simple question de loyauté.

⁂

L'ÉLECTION DE CAHORS-NORD

Dans le canton nord de Cahors, M. le docteur Gélis, conseiller sortant, demande aux électeurs de lui renouveler leur confiance dans une circulaire dont nous publions le passage suivant :

« Depuis le 8 juillet 1901 je suis votre élu !

Depuis plus de 20 ans, je représente votre canton, le canton Nord de Cahors, soit au Conseil d'arrondissement, soit au Conseil général.

Ayant conscience d'avoir loyalement rempli mon mandat, je viens pour la cinquième fois solliciter vos suffrages à l'élection du 14 mai 1922. Ai-je besoin de vous faire une nouvelle profession de foi ?

Mon programme est celui que plusieurs fois vous avez ratifié de vos suffrages.

Il a pour base le respect de l'ordre et des lois que le peuple s'est librement données. Il a pour but le plus grand bien-être moral et matériel de la France et de la République. Les Elections Cantonales présentent cette année une importance particulière. Je laisse à d'autres élus du suffrage universel, du Sénat ou de la Chambre des Députés, le soin de surveiller nos deniers publics, de voir s'il n'y a pas de dépenses inutiles. »

L'élection de M. le docteur Gélis est assurée : aussi bien M. le docteur Gélis n'a pas de concurrent.

Pour les pêcheurs

Dans sa dernière session, le Conseil Général du Lot a voté un vœu demandant que la pêche à la ligne tenue à la main soit autorisée en tous temps.

Chaque année, un vœu identique était émis et les autorisations de pêcher à la ligne tenue à la main était autorisée.

Cette année, il ne semble pas que cette autorisation ait été accordée, car des pêcheurs nous signalent, que certains ont été priés par les gendarmes en tournée, de remiser les gaules et de rentrer chez eux.

On ne sait pas encore si des procès-verbaux ont été dressés, mais le fait d'empêcher les pescofis de taquiner le goujon est significatif : il est défendu de pêcher.

Ce n'est pas, croyon-nous, le désir du Conseil général du Lot.

Les inoffensifs pêcheurs voudraient bien savoir si l'autorisation est accordée ou bien si la défense qui leur est faite de se livrer à leur passe-temps favori est un simple excès de zèle de la part des gendarmes.

Les pêcheurs ne tiennent pas, pour un ou deux poissons qu'ils prendront risquer de pêcher également un procès-verbal.

L. B.

Médaille militaire

La médaille militaire est décernée à M. Cadiergue, instituteur à Anglars (Lacapelle), qui a été l'objet de 4 citations et a été blessé 2 fois.

Nos félicitations.

Au 7e

M. Izard, capitaine au 7e d'infanterie est affecté au 6e tirailleurs (Algérie).

Gendarmerie

M. Gibaux, chef d'escadron à Cahors (n'a pas rejoint) est affecté à Versailles.

P. T. T.

Mlle Badier, aide au bureau de Cajarc est nommée dame employée à Deauville.

M. Taillade, facteur à Assier est nommé à Aynac.

Service vicinal

Le poste d'agent-voyer supprimé depuis quelques années est rétabli à la date du 1er juin 1922, à Labastide-Murat.

Lycée Gambetta

On annonce que prochainement une soirée organisée par les élèves du lycée Gambetta aura lieu dans la salle du Palais des Fêtes au profit du monument élevé à la mémoire des anciens élèves du lycée tombés au champ d'honneur.

Délit de chasse

Les gendarmes de Cahors, en tournée à Arcambal, ont surpris le nommé C..., propriétaire à Biars (Arcambal), en action de chasse.

Les gendarmes ont confisqué le fusil qu'ils ont emporté à la gendarmerie de Cahors et ont dressé contravention au délinquant.

Fatale imprudence

La dame Salabert, de Prayssac, qui fut victime d'un accident en montant dans le train, est décédée ce soir jeudi.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Notre Ecole Normale d'Instituteurs

On nous annonce que la question de la concentration des services financiers à l'Ecole Normale de garçons est chose définitivement résolue.

Nous applaudissons à cette nouvelle.

Encore que la question de distance ne se pose guère à Cahors, la réunion des services diminuera la longueur des démarches imposées aux contribuables.

Mais il reste la question de l'Ecole Normale à régler. Nous avons annoncé que le département de l'Aveyron avec lequel devait s'effectuer la fusion ne consent à ne laisser partir ni ses normaliennes, ni ses normaliens.

Le Lot va-t-il donc abandonner les normaliens de Cahors, sans recevoir la moindre compensation ?

Le scrutin de dimanche offre aux Cadurciens l'occasion de poser à ses futurs élus la question des intérêts de la ville dans cette affaire. Acceptent-ils sans protester de voir notre cité perdre encore un élément de prospérité et de vie ? On peut se borner aujourd'hui à n'envisager que cet aspect de la question.

Conférence-Concert

L'Union artistique et littéraire conviait mardi soir, ses fidèles auditeurs à la dernière réunion de la saison.

La causerie de M. Bénezet, le distingué professeur de notre lycée, n'est pas de celles qui se résument.

Nous inclinons à penser que M. Bénézet a voulu tenir une gageure. Quelle hardie entreprise, en effet, que de songer à définir la Philosophie en un temps limité et devant un auditoire non initié ! D'ailleurs, l'auditoire importe peu, et celui de mardi était choisi. Mais comment voudriez-vous qu'on l'instruisît de ce qui n'a pas d'existence ? Or, il n'existe pas de définition de la Philosophie : ses grands, comme ses petits prêtres n'ont jamais su se mettre d'accord !

Il n'y avait donc qu'une façon d'aborder un thème intraitable... : ne pas le traiter tout en donnant l'impression qu'on le traitait. C'est ce qu'a fait M. Bénézet et il a eu cent fois raison. Ou plutôt non : il a eu raison tout simplement, car toute autre méthode eût été décevante : une promenade dans le jardin des abstractions n'offre d'attraits qu'aux spécialistes.

Nous sommes persuadés d'ailleurs que M. Bénézet, est fort habile à jongler avec les abstractions. Mais nous savons, par expérience, qu'il excelle aussi à conter, à évoquer des anecdotes. Et ce sont des contes, des anecdotes que son auditoire attendait de lui ; ce domaine... se prête... parfaitement à l'humour, à ce demi scepticisme que semble goûter fort M. Bénézet.

Il a donc conté, ressuscité des anecdotes et son auditoire l'a suivi avec le plus vif intérêt.

La place nous fait défaut pour apprécier comme nous le voudrions le concert proprement dit.

Dans l'interprétation de l'*Eau qui court*, d'A. Georges, de l'air des *Lettres* de Werther, puis dans la *Prière de Micaëla* et la délicieuse mélodie, *Soir* de L. Crassous, Mlle A. Armantier nous a fait entendre un bel et puissant organe, manié déjà avec un grand talent.

M. Constans est doué d'une agréable voix de ténor ; il a recueilli de chauds applaudissements en réveillant les échos familiers de Werther, de la Tosca, de Paillasse.

M. J. d'Hortes a retrouvé son habituel succès de fin diseur.

Quant à l'Orchestre Symphonique, sous l'habile direction de M. G. Barreau, il a enlevé avec sa maestria et son brio bien connus l'Ouverture du *Barbier de Séville*, l'Andante de la *Symphonie en ut mineur* de Beethoven, puis une sélection de *Manon*.

Au piano d'accompagnement : Maître Crassous, toujours égal à sa grande réputation.

Il nous reste à remercier et complimenter vivement les dirigeants de l'Union Artistique et Littéraire pour les belles matinées organisées cette année à la salle des Petits-Carmes, qui connaîtront sans nul doute, l'an prochain, le même et légitime plein succès.

Rixe sanglante

Nous avons relaté mardi le crime qui a été commis à Trespoux. Carrière, l'assassin de Crayssac, écroué à la prison, ne pensait pas que le coup de fourche qu'il porta à Crayssac fût mortel. Il croyait que Crayssac était simplement blessé. C'est pourquoi, il était venu avec son fils à Cahors pour consulter un homme d'affaires de façon à « arranger les choses ».

Bah ! se disait-il, Crayssac se relèvera du coup : mais il y aura des poursuites devant le Tribunal correctionnel. Crayssac demandera des dommages et intérêts. Pour ne pas les lui payer il n'y a qu'une chose à faire, c'est de dire qu c'est mon fils qui a fait le coup, car mon fils n'ayant rien ne paiera rien. Et le fils acquiesça. C'est pleins de cette confiance que Carrière et son fils rentrèrent au hameau de Larroque.

Hélas ! Crayssac est mort. Ce n'est plus du Tribunal correctionnel que relève l'assassin.

Le fils qui acceptait de subir une détention de quelques semaines, peut-être de quelques mois de prison, consentira-t-il à soutenir qu'il est le seul coupable, que c'est lui qui a donné le coup de fourche mortel et à risquer le bagne ?

Toutefois, le Parquet n'a pas fait arrêter le fils Carrière, car li y a des témoins qui sont formels pour accuser le père Carrière d'avoir assassiné Crayssac.

Du reste, il y a également des témoins qui affirment que Carrière père aurait dit que s'il avait eu un fusil, il n'aurait pas hésité à tirer sur Crayssac, auquel il avait voué une haine à mort.

Accident de motocyclette

M. René Barreau a été victime d'un sérieux accident aux environs de Lalbenque.

Au cours d'une randonnée en motocyclette, l'enveloppe de sa machine s'étant enlevée de la roue, le chauffeur fut violemment projeté sur le sol. Il se fit, dans sa chute, de multiples contusions à la face et aux mains.

L'état du jeune blessé est sans gravité.

Faust à Cahors

Comme nous l'avons annoncé, le mercredi 17 mai courant, aura lieu, sur notre scène, une représentation de FAUST, au bénéfice des pauvres de la ville de Cahors.

A l'affiche figurent des artistes de tout premier ordre :

Mlle Madeleine Parry « Marguerite », de l'Opéra ; M. Combe « Faust », de l'Opéra ; M. Mertiny « célèbre Méphisto », de Nancy ; M. Richou « Valentin », du Capitole.

L'ouvrage sera dirigé par le réputé chef d'Orchestre, M. Tartanac.

Il est donc prudent de retenir les places bien à l'avance.

PALAIS DES FÊTES

Ce soir, jeudi au Palais des Fêtes en représentation :

Le Roi de Rome

Cazals

Obsèques patriotiques. — Mardi matin, par un soleil radieux et chaud comme en plein été, ont eu lieu les obsèquee du soldat Alfred Carrié, dont la dépouille avait été ramenée du front.

Une très nombreuse assistance, les Enfants des Ecoles, le Conseil municipal, les anciens Combattants, formaient un cortège imposant: toute la Commune s'était donné rendez-vous pour rendre hommage à cet enfant de Cazals, mort pour la France, devant Verdun.

Le char funèbre disparaissait sous de nombreuses couronnes et gerbes aux couleurs nationales.

Au cimetière, M. le Maire de Cazals adressa le dernier adieu au camarade, à l'excellent soldat que fut Alfred Carrié, titulaire de la Croix de guerre et de la Médaille militaire.

Nous saluons respectueusement la mémoire de ce héros, et nous prions la famille de croire à la large part que nous prenons à son immense douleur.

Floressas

Les élections cantonales. — Dimanche dernier, 7 mai, à 6 heures du soir, notre sympathique conseiller général, M. le Dr Rouma, maire de Puy-l'Evêque, était dans nos murs.

Notre dévoué maire, M. Brugalières, auquel s'étaient joints une grande partie du Conseil municipal et de nombreux électeurs lui ont souhaité la bienvenue.

Dans une réunion tenue à la mairie, M. le Dr Rouma a rendu compte de son mandat dans un magnifique discours dont l'élégance de la forme ne le cédait en rien à l'accent de sincérité. La question des autobus fut exposée par lui en termes particulièrement clairs et précis.

Au point de vue politique ses déclarations furent d'un bon et sincère républicain.

Les acclamations qui en saluèrent la péroraison montrèrent à l'orateur combien il était de cœur avec ses amis. L'ordre du jour ci-après, proposé par M. Roux, conseiller municipal, adopté à l'unanimité clôtura cette belle réunion.

Ordre du jour :

« Un groupe nombreux d'électeurs de la commune de Floressas réunis le dimanche 7 mai à la mairie,

« Après avoir entendu le compte-rendu du mandat de M. le Dr Rouma, conseiller général sortant,

« Considérant que ce dernier est resté fidèle à son programme de 1919.

« Qu'en toutes circonstances il a défendu les intérêts généraux et économiques de notre région, notamment dans la question des autobus et du pont de Puy-l'Evêque.

« Renouvellent à M. Rouma l'expression de leur entière confiance,

« S'engagent à se grouper autour de lui aux élections du 14 mai pour assurer sa réélection, consacrant ainsi son dévouement aux intérêts du canton de Puy-l'Evêque, placés en bonnes mains. »

Floressas lui donnera dimanche prochain une imposante majorité.

Luzech

La réunion provoquée dimanche 7 mai à Luzech par le Maire de Castelfranc, à eu un plein succès. Quatre à cinq cents électeurs se pressaient sous la halle.

Présidee par M. Desprat, l'honorable Maire de Luzech, la parole est donnée à M. Bonis, qui pose à M. Pons la question suivante :

Voudriez-vous nous dire pour quelles raisons vous n'êtes pas candidat au Conseil d'Arrondissement, alors que votre candidature était posée depuis le 16 avril ?

M. Pons, dans un langage sobre mais énergique déclare et défie d'être démenti.

Le jeudi 27 avril, M. Miquel arrive en trombe et me dit : si je suis conseiller général je vous le dois. Vous êtes candidat au Conseil d'Arrondissement. Je suis tout à vous et nous allons commencer la campagne ensemble. Cependant comme il ne faut qu'un candidat, je vous demande une heure; je cours à Albas faire désister Dulac, et je reviens. Il y a dix jours de celà. J'attends encore Miquel. Mais le lendemain de notre entretien, à ma grande surprise, je trouve à Douelle MM. Miquel, Dulac faisant campagne. Ecœuré, dégoûté, d'une pareille attitude, j'ai voulu sortir par la grande porte, et j'ai retiré ma candidature.

Comment trouvez-vous amis lecteurs, la conduite de M. Miquel ? Et que pensez-vous qu'il ait répondu à ces attaques directes ?

Rien, absolument rien, mais pour faire diversion, la tête basse, il nous a rendu compte de son mandat, et du rôle très brillant, comme chacun sait, joué par lui à la dernière session du Conseil général.

N'aimant pas piétiner les vaincus, nous passons sous silence la belle apostrophe lancée à M. Miquel, par le vieux et sympathique lutteur républicain, qu'est M. Desprat, et nous concluons :

Qui sème le vent, récolte la tempête, M. Miquel en jugera plus tard.

Grézels

Elections cantonales. — Lundi 8 mai, M. Rouma, maire de Puy-l'Evêque, conseiller général sortant, est venu rendre compte de son mandat aux électeurs de Grézels.

Reçu à son arrivée par M. Molinié, maire, assisté de la majeure partie du conseil municipal, le sympathique candidat a exposé dans un entretien amical à la mairie, l'œuvre accomplie par lui au Conseil général du Lot et ce qui lui restait à faire pour la mener à bonne fin.

Les intérêts généraux et économiques du canton seront pour lui l'objet de toute sa sollicitude.

Il a été très applaudi par les nombreux électeurs qui se pressaient dans la salle. Nul doute que M. Rouma n'obtienne dimanche une grosse majorité dans la commune de Grézels. (Communiqué.)

Vire

Elections cantonales. — M. le Dr Rouma maire de Puy-L'Evêque, conseiller général sortant, est venu samedi soir rendre compte de son mandat.

Reçu à la mairie par M. V. Combes adjoint au maire en l'absence de M. le Maire empêché, par la plupart des membres du Conseil municipal et de nombreux électeurs notre sympathique conseiller général rendit compte de son mandat dans un bel exposé.

Tour à tour il évoqua l'œuvre entreprise par lui au Conseil général au sujet des chemins vicinaux et du renforcement du pont de Puy-L'Evêque et autres questions intéressant le canton.

Dans une vibrante péroraison très applaudie M. Rouma espère que la confiance des républicains de Vire ne lui feront pas défaut.

Dimanche prochain M. Rouma aura à Vire une grosse majorité

Puy-l'Evêque

Foire de mai. — Voici les cours pratiqués à notre foire de mai, qui fut très importante :

Bœufs de travail, 1re catégorie, de 2.500 à 3.800 fr. ; 2e catégorie, 1.500 à 2.000 fr. la paire; bœufs gras, 140 à 150 fr. les 50 kilos.

Pour la boucherie: Veaux, 4 fr. ; moutons, 3 fr., le tout le kilo.

Brebis d'élevage, 60 à 80 fr. pièce ; cochons d'élevage, 50 à 80 fr. pièce; chevreaux, 25 à 30 fr.

Poules vieilles, 2,50 à 3 fr. ; jeunes poulets 3 fr. à 3 fr. 50 ; dindes, 3 fr. ; lapins domestiques, 2 fr. ; œufs, 2 fr. 50 la douzaine.

Pommes de terre, 28 à 30 fr. le sac de 80 litres ; maïs, 45 fr. ; avoine, 24 à 26 fr.

Marché aux légumes et primeurs. — Cours élevés et marchandises rares: les plants de tomates valaient 2 fr. 50 la douzaine.

Les oies pour l'élevage valaient de 16 à 18 fr. ; les canards communs, de 6 à 8 fr. ; les mulâtres de 10 à 12 fr., le tout la paire.

En résumé, bonne foire pour le commerce local.

Figeac

Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 6 mai, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Joseph Roussie, 56 ans, de Terrou a soustrait une brouette au préjudice de M. Moulène, cantonnier ; il est condamné à 50 francs d'amende avec sursis.

Jean Pierre David, cultivateur à Felzins qui a voyagé sans billet de Bagnac à Maurs est condamné à 16 francs d'amende avec sursis.

Louis Adrien Lafragette de Montet et Bouxal qui a soustrait au préjudice de M. Lugan un portefeuille contenant une certaine somme, est condamné à deux mois de prison.

Le tribunal prononce ensuite deux amendes de 30 francs chacune pour délit de pêche et la confiscation d'engins prohibés.

Répression des fraudes. — L'agent de répression des fraudes et le Commissaire de police viennent de procéder à des prélèvements de lait dans notre ville.

D'une façon générale, le lait actuellement mis en vente paraît normal.

Cajarc

Election cantonale. — M. Mirabel, conseiller d'arrondissement sortant, demande aux électeurs de lui renouveler son mandat.

Les électeurs du canton de Cajarc ont apprécié depuis longtemps le dévouement de leur sympathique représentant; ils lui affirmeront, une fois de plus, dimanche, leurs sympathies.

Ceci est d'autant plus certain qu'aucun candidat ne s'est présenté contre M. Mirabel.

Cette élection sera une manifestation de sympathie de la part des électeurs du canton envers leur dévoué représentant au conseil d'arrondissement.

Frontenac

Jeudi dernier, s'éteignait dans sa petite patrie de Frontenac, dans le vieux château de ses ancêtres, Mademoiselle Suzanne Dusser, licenciée ès lettres, bachelière en droit, enlevée à l'affection des siens à 22 ans.

Douée d'une fine intelligence, d'une rare distinction unie à beaucoup de simplicité, Mademoiselle Dusser était une âme d'élite.

Dimanche, tous les habitants de ce petit village qu'elle aimait tant, ont tenu à honorer Celle qui avait pour tous une parole aimable, un sourire plein de grâce et de bonté.

Et à Figeac, où la famille Dusser est si connue et si estimée, une foule plus nombreuse encore a accompagné jusqu'au tombeau familial Celle que tout le pays pleure comme en 1915 on pleura Monsieur Dusser qui a laissé d'impérissables souvenirs. Une moisson de fleurs recouvrait son cercueil.

Puissent tous ces témoignages de sympathie adoucir l'inconsolable douleur de Madame Dusser, de ses fils, du fiancé de Mademoiselle Dusser, M. Manches, procureur de la République à Ste-Menehould, et de toute la famille en larmes.

Une amie.

Marcilhac

Nos morts. — Mardi matin, 4 mai, ont été célébrées à Marcilhac, les obsèques de 2 poilus Paul Delmas et Félix Agrech, enfants de notre commune, morts au champ d'honneur.

La population entière de Marcilhac, parmi laquelle se trouvaient les membres des Associations des Anciens Combattants assistait à cette cérémonie qui fut des plus émouvantes.

Au cimetière, MM. Falguière, maire et Delmas, député, ont évoqué en termes éloquents la mémoire de ces glorieux enfants.

Gourdon

Dépouilles glorieuses. — Lundi et mardi ont eu lieu les réinhumations de trois de nos compatriotes qui ont versé leur sang pour la France : les jeunes Dunoyer, Georges Cassan et l'ancien instituteur de Leyme Alexandre Penchenat, natif de Coupiac, près Gourdon.

Ces cérémonies ont eu lieu au milieu d'une foule compacte. Toute la population, les fonctionnaires, toutes les sociétés, toutes les écoles y assistaient précédées de l'« Union musicale Gourdonnaise » qui a joué plusieurs marches funèbres pendant le parcours.

Au cimetière, d'émouvants discours ont été prononcés par M. Lafforgue Jules, pour Dunoyer et Cassan ; M. Chéry, professeur au lycée, pour le sous-lieutenant Georges Cassan, ancien élève du lycée Gambetta, et M. Murat, instituteur à Saint-Michel-de-Bannières, pour son ancien camarade, collègue et ami Alexandre Penchenat, dont la veuve est actuellement institutrice à l'école publique des garçons de Gourdon.

Ces brillants discours ont produit une vive émotion sur l'assistance.

Les cercueils de ces morts glorieux disparaissaient sous les gerbes et les bouquets de fleurs et les couronnes dont deux avaient été offertes par les camarades du 207e régiment.

Nous offrons aux familles Dunoyer, Cassan, Penchenat et leurs alliés, nos bien sincères condoléances.

Foire du 6 mai. — Bœufs gras, 440 à 500 fr. les 100 kil. ; moutons gras, 3 fr. le kilo; bouvillons, 700 à 1.000 fr. la paire; agneaux, 3 fr. à 3 fr. 25 le kilo.

Poules et dindons, 3 fr. à 3 fr. 25 le demi-kilo ; poulets de grains, 4 fr. à 4 fr. 50 le demi-kilo ; œufs, 2 fr. la douzaine; oisons, 20 fr. à 26 fr. la paire; canetons, 5 fr. à 6 fr. la paire.

Etat civil du mois d'avril. — Naissances: 2 garçons, 3 filles.

Mariages : François Escalle, menuisier 42 ans, à St Pé (Hautes Pyrénées) et Cécile Peyronnet, sans professions 33 ans de Gourdon ; Daniel-Elie Salanié, capitaine au 510e régiment de chars de combat à Mayence et Marie Lasvignes, sans profession, 20 ans de Gourdon.

Décès : Jean Ayral. 73 ans, hôpital, Céile Rey, 67 ans, hôpital, Jeanne Bézias sans profession, 73 ans, veuve Peyrilles, rue Calmon, Léonie Pagès. sans profession, 31 ans, hôpital, Pierre Manié, cultivateur, 62 ans, à Costeraste, Jeanne Uffrin, 68 ans, épouse Froment aux Coustous, Léonie Darènes, sans profession, 62 ans, hôpital, Marie Angèle, Lacan, 41 ans, épouse Rigal. au Mont St Jean, Jeanne Deviers, 68 ans, épouse Jach, à Maillfol Maurice Gineste boucher, 55 ans, avenue Cavaignc, Baptiste Laval, 64 ans, boulevard Mainiol.

Gramat

Achats de chevaux. — Dans la séance du 8 mai de la remonte, le comité d'Aurillac, assisté de M. le colonel, commandant la circonscription de Tarbes, a procédé aux achats ci-après, sur 15 chevaux d'âge et 13 poulains de 4 ans présentés :

Chevaux d'âge. — A M. Gazeau, à Issendolus, pour 2.750 francs ; à M. François Revellat, à Gramat, pour 2.700 francs ; à M. Baptiste Nilhès, à Gramat, pour 2.850 francs.

Chevaux de 3 ans. — A. M. Louis Liauzu, à Bio, pour 2.700 francs ; à M. Pradié, à Thémines, pour 2 850 francs ; à M. Jules Nielescaze, à Issendolus, pour 2.750 francs.

Martel

Nos compatriotes. — Mariage. — Le 19 avril, M. Pierre Lachièze-Rey, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé de philosophie, fils de M. Lachièze, ancien député, neveu de M. le Dr Rey, ancien sénateur, s'est marié à Lyon avec Mlle Marthe Dussuc, fille de M. Henry Dussuc, Directeur d'Assurances Maritimes. Les témoins étaient pour la mariée M. Bal avoué et M. Laroyenne, professeur agrégé de la Faculté de Médecine, ses oncles et pour le marié M. Soliniac, notaire à Martel.

Les nouveaux époux sont venus à Martel au retour de leur voyage. Les Martelais leur ont fait la réception la plus sympathique et la plus cordiale et c'est au milieu des plus vives félicitations qu'ils ont été accompagnés à leur demeure familiale ornée par leurs amis de guirlandes et de fleurs.

Nous leur offrons tous nos vœux de bonheur.

Souillac

Obsèques patriotiques. — La population de Souillac a fait à trois de ses enfants morts pour la France, des obsèques dignes de leur vaillance.

Les soldats Pierre Tournié et Jean-Baptiste Cassan ont été inhumés dimanche et le sergent Fernand Trivié, lundi.

Ils ont été accompagnés à leur dernière demeure par une foule émue, que précédaient les enfants des écoles, les Sociétés et le Conseil municipal.

Au cimetière, M. Claret, maire, a, en des termes élevés, dit le suprême adieu à ces nobles soldats.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

A GÊNES

Les instructions de Lénine

De Gênes : La délégation russe a reçu hier soir de nouvelles instructions de Lénine donnant à Tchitcherine la plus grande liberté d'action et annonçant l'envoi à Gênes de nouveaux experts financiers.

Lénine recommande à Tchitcherine de ne pas rompre, si possible, les négociations.

Les Allemands s'en vont !

De Gênes : Seuls, MM. Rathenau et Wirth, ainsi que les Secrétaires d'Etat, resteront à Gênes. Les autres membres de la délégation allemande et les experts sont partis pour Berlin.

Conseil des Ministres

Un Conseil de Cabinet s'est réuni à dix heures, au Ministère des Affaires Etrangères, pour prendre connaissance des dernières dépêches de Gênes et expédier les affaires courantes.

Les affaires Russes

De Gênes : On a discuté pendant presque toute la nuit les quatre points de la réponse russe que M. Schanzer considérait comme inacceptables, lors de la visite de Tchitcherine.

Des divergences de vues subsistent encore entre les membres de la délégation soviétique.

L'accord Italo-Turc

D'Angora : Le gouvernement kémaliste a chargé son représentant à Rome d'informer la Consulta qu'il ne reconnaissait pas l'accord récemment conclu entre l'Italie et la Porte, l'accord s'appliquant exclusivement à des territoires qui ne sont pas sous le contrôle du gouvernement de Constantinople.

M. Hermès à Paris

De Berlin : M. Hermès, ministre des finances, est parti pour Paris.

REMERCIEMENTS

Les familles DREUILHE, AUBLÉ, DELAUNAY, LEVASSEUR, LEMOING, DAFFAURE, CHARTROU, PAUBERT, VANEL, BERTRAND remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Albert DREUILHE
Née AUBLÉ

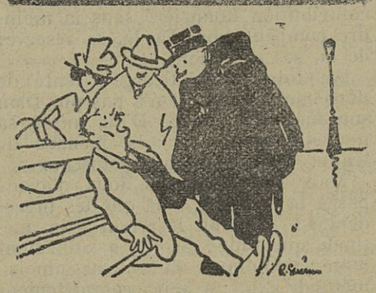

— Si vous avez des étouffements, ne buvez plus de café, mais du **Kneipp**, *et ça passera.*

1 fr. 25 le paquet de 250 gr., dans les bonnes épiceries, ou contre mandat de 1 fr. 25. Usine **KNEIPP**, *Juvisy (Seine-et-Oise).*

Qui l'a trouvé ?

Il a été perdu un portefeuille contenant une certaine somme avec papiers personnels, sur la route de Labéraudie à Cahors, le 8 mai. Prière de le rapporter au Bureau de police. Bonne récompense.

Tout Porteur de RENTES FRANÇAISES (sans distinction d'émission) peut s'assurer un revenu de 8 à 9 0/0 sans aliéner ses titres. Aucun risque. Ecrire **Banque LEPERS et Cie**, 8*bis*, rue Turbigo, Paris (1er).

BONNE ÉQUIPE D'OUVRIERS VIGNERONS

entreprendraient toute sorte de Travaux de Vigne et Cassage de Pierre pour entretien de routes.

S'adresser : 11, rue Clément-Marot, CAHORS

BRETELLES. On demande Représentant ayant tournée bien introduit dans clientèle détaillant bretelles pour Départements : Lot, Aveyron, Tarn-et-Gne, Lot-et-Gne, sérieuses références exigées. Vve **Ch. BORDES et Cie**, à Pierre (Saône-et-Loire).

La Guérison de vos Maux de Pieds

Pieds enflés, brûlants et meurtris par la fatigue et la pression de la chaussure, pieds échauffés et irrités par une transpiration abondante, cors, durillons, et autres callosités douloureuses : tous ces maux sont promptement soulagés et guéris par un simple bain de pieds d'eau chaude additionnée d'une petite poignée de Saltrates Rodell. Un tel bain saltraté, rendu médicinal et oxygéné, fait disparaître comme par enchantement les pires souffrances et remet les pieds en parfait état; cors et durillons sont ramollis à un tel point que vous pouvez les enlever facilement sans couteau ni rasoir, opération toujours dangereuse.

Si ce simple traitement peu coûteux ne vous débarrasse pas de tous vos maux de pieds, vous avez la garantie formelle que le prix d'achat vous est remboursé sans difficultés et sur simple demande.

DANS TOUTES LES PHARMACIES
SALTRATES RODELL
MÉFIEZ-VOUS BIEN DES CONTREFAÇONS

Savon pour la Barbe
ERASMIC
Le plus onctueux

Savon pour la Barbe
ERASMIC
Ne sèche pas sur le visage

Savon de Beauté
ERASMIC
Parfume et embellit

Savon de Beauté
ERASMIC
pour la Toilette de Bébé

Les Dentifrices (Savon et Pâte)
ERASMIC
Nettoient et blanchissent

Les Dentifrices (Savon et Pâte)
ERASMIC
Parfument l'haleine

ON DEMANDE
Un bon Ouvrier Boulanger
S'adresser : **Boulangerie BERGON**
Rue du Lycée

ACCORDÉONS
Catalogue illustré en couleurs. Prix : 1 fr.
DEDENIS, fr, Brive (Corrèze)

TIMBRES-POSTE
et vieilles correspondances
de France et étranger. — Achat de lots.
Ecrire à **B. M. X.** *Bureau journal*

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : M. DAROLLE.

ÉTRANGE FORTUNE

DE

CUNISSET-CARNOT

V

Tout à coup, la jument heurta de ses jarrets le banc qu'elle fit choir : ses jambes s'embarrassèrent dans l'obstacle, elle perdit l'équilibre et se renversa en arrière sur son cavalier.

Solange sentit son cœur traversé d'une lame aiguë ; elle poussa un cri si perçant, qu'il fut entendu de tout le château, et, sans avoir même l'idée que son intervention pouvait paraître contraire à la réserve d'une jeune fille, elle se précipita dans l'escalier en appelant au secours.

Et alors en elle-même se passa, elle le perçut fort nettement, un dédoublement de son être. Tandis que physiquement elle appelait et s'entendait appeler, tandis que sous le coup d'une angoisse terrible, elle précipitait sa course et volait au secours du cavalier, tout au fond d'elle-même, dans les replis secrets de son âme, subitement quelque chose d'inconnu s'éleva : un sentiment indéfinissable vraiment, mais tout de suite irrésistible, une impulsion que rien, plus rien maintenant n'arrêterait jamais, jamais, elle le savait bien ! Elle n'aurait pu nommer ce sentiment, ni expliquer ce qui se passait en elle, et voici que tout en appelant, tout en courant, elle percevait une autre voix venue des lointains de son être, une voix vibrante et souveraine qui s'écriait : « Je l'aime, oh ! je l'aime ! A lui, toute à lui, quel qu'il soit, quoi qu'il veuille ! Je lui appartiens, qu'il vienne et qu'il m'emporte ! Je l'adore ! »

Et c'était ainsi ! La fleur silencieusement germée en son cœur avait grandi dans l'ombre ; soudain, elle avait atteint le jour éclatant, et voici que sa corolle s'épanouissait rayonnante de parfum et de lumière !

O femmes, êtres tout d'amour et tout de pitié, si vous appartenez au fort et si vous ne savez pas lutter contre le vainqueur triomphant, votre cœur miséricordieux a bien souvent consolé le vaincu héroïque, celui que son courage a grandi sans le sauver ! Bien souvent vous avez corrigé l'injustice du Destin et donné à ceux qu'il avait condamnés la plus douce des compensations ! C'est pourquoi Solange devant le beau cavalier renversé, se sentit éperdue d'amour.

Elle avait cru l'homme écrasé par le cheval ; le corps de celui-ci avait caché le cavalier ; elle n'avait pas vu qu'il avait pu se dégager des étriers et ne tomber qu'à côté de sa monture quand celle-ci s'était renversée. Pendant qu'elle descendait quatre à quatre le vaste escalier du château, Hennibelle surexcité, presque furieux — et combien plus l'aurait-il été s'il avait su que son accident avait eu pour témoin Solange, — ne sentant pas, dans sa colère, la douleur de sa chute, d'un bond s'était remis en selle. Très pâle, un pli noir creusé entre les sourcils, il corrigeait énergiquement *Aïda*, ainsi qu'il eût fait au manège.

Quand Solange ouvrit la grande porte, elle se trouva sur le perron en même temps que le baron et les serviteurs accourus à ses cris. Un homme d'écurie arrivait enfin et prenait la bride de la jument. Pierre descendit gracieusement de cheval, comme si rien ne s'était passé ! Ce fut Solange qui, sous le coup d'une indicible émotion, raconta l'accident.

Quelle joie c'était pour elle de voir vivant et souriant celui qu'elle avait cru perdu ; mais de quel trouble elle se sentait saisie en se trouvant si près de lui, si près de son regard ! Quant à Pierre, il savait bien que M. d'Arconcey avait une fille ; mais, par cette illusion constante qui fait que nous nous représentons les gens sous l'aspect où nous les avons vus pour la dernière fois, il imaginait que cette fille était encore en robes courtes. Il devina pourtant tout de suite qu'il avait devant lui Mlle d'Arconcey, et tout de suite aussi il fut profondément impressionné par la rare beauté de Solange, mais sans partager le moins du monde cependant l'émotion dont celle-ci se sentait frémir.

Dans cet instant, le baron le présenta.

Solange souriante, n'avait pas, croyait-elle, grand besoin de cette formalité pour connaître le nouvel arrivant : c'était Aymond de Marcenay !

Comment faire comprendre ce qui se passa en elle quand elle entendit son père lui dire du ton de la plus exquise politesse, mais où pourtant perçait une nuance qui ne lui échappa point :

— Solange, notre notaire, M. Pierre Hennibelle, que je te présente, nous fait aujourd'hui le plaisir de déjeuner avec nous.

Elle salua.

Notaire ! il était notaire ! Elle aimait un notaire ! Ce prince Charmant qui devait l'emporter dans son château enchanté, parmi la chevauchée des seigneurs ses vasseaux, c'était le notaire de Sermezy !

Il lui sembla que son cœur s'écrasait sous un projectile, que son sang jaillissait par la blessure et qu'elle allait mourir. Vraiment, elle se sentait défaillir, ses jambes tremblaient, et elle s'appuya à la console pour ne point tomber.

Puis, soudain une réaction se fit, une colère lui monta qui empourpra son visage. Notaire ! Ah ! elle allait le recevoir et lui montrer ce que c'était qu'une d'Arconcey ! Et que venait-il chercher ici, ce beau monsieur ! S'il avait eu l'impertinence de venir pour la voir ! Ce serait un peu fort ! En tout cas, il allait comprendre l'opportunité de sa visite !

C'est ainsi que nous rapportons tout à nous-mêmes et que nous voulons à tout prix assigner aux autres une partie dans nos propres affaires. Emportés par le mouvement de nos préoccupations personnelles et de nos passions, nous prétendons lire dans l'âme si rigoureusement fermée de ceux qui nous entourent, et y puiser la justification de nos sentiments. En quelques secondes, Solange taillait un rôle à Pierre dans la pièce qu'elle jouait toute seule, et où elle était à la fois l'unique actrice et tout le public. Le chimérique héros, Aymond de Marcenay, se tenait encore dans la coulisse, mais il arriverait à l'acte suivant, au bon moment, pour confondre le notaire, qui était là, tangible, dans son personnage de traître.

Le pauvre Hennibelle était loin de se douter de la situation !

Sa chute n'avait pas été si inoffensive que tout le monde, lui le premier, l'avait cru. S'il s'était prestement relevé, car c'était un gaillard solide et énergique ; s'il faisait son entrée chez les d'Arconcey en homme du monde, avec une aisance et une correction parfaites, il n'en luttait pas moins contre une effroyable douleur qu'il ressentait au côté gauche, sous le bras. Il lui fallait toute sa vaillance et toute la force de ce sentiment mondain, l'effacement de soi-même, qui a fait des héros, pour rester debout et ne point demander de secours. Il causait, souriait même, tandis que, sous la morsure atroce de la douleur, il se demandait s'il aurait la force de tenir bon longtemps sans perdre connaissance.

Après quelques minutes de conversation banale au petit salon, le déjeuner fut annoncé, et l'on passa à table. Solange s'assit en face de son père, droite, hautaine, la lèvre plissée. Tapotant sa jupe, prenant son couvert, dépliant sa serviette à petits gestes secs, et ne daignant pas même jeter un regard sur Pierre assis entre elle et le baron, elle se donnait un mal infini pour paraître désagréable. Que lui importait ce monsieur ? Que voulait-il ? Sans doute il venait ici faire son métier, — un métier ! gagner de l'argent ! Pouah ! Notaire ! un employé, une sorte de commis, au-dessus à peine de la valetaille ! Et c'était lui, lui qu'elle avait pu prendre pour Aymond, ce paladin !

Et pourtant ! — oui, pourtant !... cette bravoure du cavalier, cette tenue sévère, cet air de haute distinction !... Mais elle se raidissait et se répétait intérieurement, sans trop voir le fond de sa pensée, sans trop savoir pourquoi ; « Non, c'est indigne, c'est indigne ! »

Ah ! pauvre petit cœur fait pour aimer, pauvre alouette tapie au fond du sillon, l'épervier plane dans les airs, le dieu irrésistible qui commande veut ce cœur qu'on cache et qu'on défend, il va fondre du haut de l'azur et l'emporter dans l'infini de l'amour !

(*A suivre*).